

ANNEXE N° 2 SECTEURS AFFECTES PAR LE BRUIT

Commune de CITRY	Délimitation du tronçon						
Nom de l'infrastructure	PR Début	Abscisse Début	PR Fin	Abscisse Fin	Catégorie de l'infrastructure	Largeur des secteurs affectés par le bruit (m)	Type de tissu (rue en "U" si renseigné sinon tissu ouvert)
SNCF Noisy Le Sec à Strasbourg					1	300	

POUR AMPLIATION
Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau

Dominique Ottawa



Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99DAIACV102
en date du 9 MAI 1999

Le Préfet,

Signé : Cyrille SCHOTT

ANNEXE 3 ; PLAN

CLASSEMENT ACOUSTIQUE

Voies routières

- 1
- 2
- 3
- - 4
- 5

Lignes SNCF TGV RER

- +++++ 1
- +++++ 2
- +++++ 3
- +++++ 4

CITRY

Pour le Préfet et par délégation
L'Attaché, Chef de Bureau



Dominique Ottavi

Vu pour être annexé à l'arrêté
préfectoral n° 99-DAI-ACV-102
en date du 19 MAI 1999

Le Préfet,
Signé : Cyrille SCHOTT